

lui, n'est-ce pas pour sa descendance le plus précieux héritage? Quel trouble on continue à s'imposer un peu partout, au sujet d'une succession bien argentée, et combien peu de cas on semble faire des exploits, des vertus de ceux qui nous ont légué leurs noms!

Ces faits glorieux touchent pourtant de bien près, notre chair et notre sang. L'idée démocratique qui agite les esprits a remplacé les plus beaux noms par d'autres de pure banalité, et a vilipendé des titres dont on n'étudie pas l'origine.

Pourtant notre pays est couvert d'une descendance déjà anoblie sur la vieille terre de France et qui doit avoir la juste fierté de sa noblesse terrienne, en un sens, supérieure à celle des fils de roi, parce que les ancêtres canadiens, n'ont pas simplement reçu leurs domaines par droit de naissance, mais ils les ont acquis par leur valeur chevaleresque dans une foule de combats, et surtout par la force de leurs bras à défricher, à labourer leurs terres. C'est ce qui nous a fait écrire ailleurs^(*) : "Notre population a eu de puissants protecteurs parmi des hommes descendant de familles nobles de France, et aussi parmi ceux qui furent anoblis pour leurs services signalés. Des titres honorifiques furent décernés, non pour établir une distinction hautaine et exigeante, mais pour protéger l'action saine de l'habitant, l'encourager et l'éclairer au besoin."

Les lettres de noblesse, accordées à un grand nombre

(*) *Sault-au-Récollet*, 255.